



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Isère  
**COMMUNE DE SAINT LAURENT DU PONT**  
Mairie - 1, rue Pasteur - 38380 SAINT LAURENT DU PONT  
Téléphone : 04 76 06 20 00  
Télécopie : 04 76 55 12 30  
accueil@saintlaurentdupont.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 29 JANVIER 2024**  
**DELIBERATION N° 29012024-009**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 janvier à vingt heure trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de M. Jean-Claude SARTER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27  
Nombre de conseillers représentés : 05  
Date de convocation : le 19 janvier 2024

Nombre de conseillers présents : 20  
Nombre de conseillers absents : 02

**PRÉSENTS** : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie-Grace CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Mathias LAVOLE, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Vanessa SEILLET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT (20)

**REPRESENTES** : Nathalie HENNER a donné pouvoir à Céline BOURSIER, Claire GRANDJEAN a donné pouvoir à Bertrand PICHON-MARTIN, Roger LEVAYER a donné pouvoir à Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Virginie ALLEGRET-CADET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON, Romain DE WAELE a donné pouvoir à Isabelle TRICOT (05)

**ABSENTS** : Philippe THOMAS, Carole FROT-COUTAZ (02)

**SECRETAIRE** : Jean-Paul SIRAND-PUGNET

**OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT PROJETS PEDAGOGIQUES ECOLE DU BOURG & ECOLE DE LA PLAINE**

*Rapporteur : Céline Boursier*

Comme chaque année la commune participe au financement des dépenses de fonctionnement des projets pédagogiques proposés par les écoles du Bourg et de la Plaine. En complément, il est proposé de subventionner comme chaque année l'association des DDEN pour les soutenir dans leur action en direction des écoles.

Proposition de subvention aux coopératives scolaires :

- **Projets pédagogiques Ecole du Bourg** :  
936€ billetterie Festival « Le Guiers fait son cirque » ;  
528€ billetterie St L'Ohh Festival 2023 (seules demandes, les autres projets sont financés par le Sou des Ecoles)

Soit 1464 €.

- Projets pédagogiques Ecole de la Plaine :  
1790€ Voyage scolaire à Lyon ;  
300€ Visite musée Gallo-romain ;  
570€ St L'Ohh Festival 2023

Soit 2660 €

- Vu la demande formulée par l'association des DDEN, propose l'attribution d'une subvention annuelle de 100 €. Le DDEN est très présent localement pour soutenir les projets et participer aux conseils d'école.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions présentées en séance et permettant de participer aux projets pédagogiques des écoles du Bourg et de la Plaine.
- **CONFIRME** l'attribution d'une subvention de 100 € à l'association des DDEN
- **CONFIE** le Soins aux services de la collectivité de procéder au versement de ces subventions

**Le Maire**



**Jean-Claude SARTER**



Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.  
A Saint Laurent du Pont, le 29 janvier 2024

**Le secrétaire de séance**



**Jean-Paul SIRAND-PUGNET**